



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/40/122

S/16945

8 février 1985

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/
FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarantième session
LA SITUATION AU KAMPUCHEA
QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET
DE LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST

CONSEIL DE SECURITE
Quarantième année

Lettre datée du 31 janvier 1985, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation des
Nations Unies

Au nom des dix Etats membres de la Communauté économique européenne, que préside actuellement l'Italie, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la Déclaration sur l'offensive vietnamienne au Kampuchea et les incursions en Thaïlande, adoptée à l'issue de la réunion sur la coopération politique européenne, tenue à Rome le 23 janvier 1985.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration comme document de l'Assemblée générale au titre des points intitulés "La situation au Kampuchea" et "Question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est", ainsi que du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur et Représentant permanent,

(Signé) Maurizio BUCCI

ANNEXE

Déclaration des dix Etats membres de la Communauté européenne
sur l'offensive vietnamienne au Kampuchea et les incursions
en Thaïlande, adoptée le 23 janvier 1985

Les Dix suivent avec une très grande préoccupation les derniers développements de la situation à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge. Ils condamnent les graves violations des droits de l'homme et des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies qui résultent de l'intensité croissante des attaques des troupes vietnamiennes contre les camps de réfugiés situés dans la zone précitée. Les Dix condamnent également les violations de la souveraineté territoriale de la Thaïlande effectuées par les troupes vietnamiennes au cours de leurs opérations.

Ces développements risquent d'entraîner une extension du conflit susceptible d'aggraver davantage les tensions dans le Sud-Est asiatique. Dans ces conditions, les Dix soulignent une nouvelle fois la nécessité urgente d'un règlement politique global de la crise cambodgienne qui attend toujours une solution plus de six ans après son début. Tout en confirmant le contenu de la Déclaration de la cinquième rencontre ministérielle CEE-ANSEA qui s'est tenue à Dublin les 15 et 16 novembre 1984, les Dix lancent un nouvel appel au Gouvernement vietnamien pour qu'il mette fin aux activités militaires à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge et pour qu'il recherche un règlement politique de la crise en conformité avec les résolutions en la matière des Nations Unies - approuvées par l'énorme majorité des membres de la communauté internationale - qui exigent le retrait de toutes les troupes étrangères du Cambodge et le rétablissement du droit du peuple khmer à l'autodétermination.

